

Certificat de Spécialisation Technicien en Énergies Renouvelables option B : Énergie Thermique

RNCP : 15009 / Certifinfo : 115827 / ROME : F1602, F1603

) Taux de
satisfaction :

100%

En 2023

) Taux de réussite
:

60%

En 2023

) Taux d'insertion
:

0%

En 2023 (100%
en poursuite
d'études)

Ce Certificat de Spécialisation (ex Mention Complémentaire) s'adresse aux titulaire d'un Bac Pro dans l'énergétique souhaitant se spécialiser dans les énergies renouvelables. Grâce aux connaissances complémentaires qu'il apporte, en particulier sur les énergies thermiques, il permet de devenir climaticien(ne) spécialisé(e) dans la mise en œuvre d'équipements fonctionnant avec des énergies renouvelables et permettant d'améliorer l'efficacité énergétique des bâtiments. Le format en alternance de cette formation permet d'assurer la professionnalisation et l'insertion professionnelle des stagiaires.

Les points clés



Rythme :

Formation en
alternance

Durée :

511h en centre, 630h
en entreprise

Dates de formation :

Du 02/09/2024 au
04/07/2025

Finançable par :
Contrat d'alternance

Public visé :
Tout public

Tarif :
15,69€/h

La formation



Objectif

L'objectif de ce Certificat de Spécialisation est de former des spécialistes de l'installation et de l'entretien d'équipements de chauffage et de climatisation basés sur les énergies renouvelables (solaire, éolien, géothermique...). Ces technicien(ne)s seront capables, à l'issue de la formation, de :

- Identifier les besoins du client,
- Vérifier les faisabilités de l'installation dimensionnée par le bureau d'étude,
- Répartir les activités au sein d'une petite équipe et assurer l'interface avec les autres corps d'état,
- Installer les équipements,
- Raccorder l'installation aux réseaux,
- Faire les réglages, les tests nécessaires et la mise en service de l'installation,
- Présenter le fonctionnement et l'utilisation de l'installation au client,
- Assurer la maintenance préventive et correctrice des installations.

Contenu

Energies renouvelables principalement étudiées :

- Le solaire thermique,
- Le solaire Photovoltaïque,
- La bio-masse (notamment le bois énergie),
- Le transfert d'énergie.

Connaissances abordées :

- La réglementation : capacité à expliquer au client le contexte (réchauffement climatique, Grenelle de l'environnement, réglementation thermique...) et les avantages (aides directes ou indirectes) dont il peut bénéficier et à quelles conditions (prime, crédit d'impôt...),
- Les principes de fonctionnement, la mise en service, le réglage et le dépannage des équipements liés aux énergies renouvelables : PAC (pompes à chaleur), énergie Biomasse (chaudière bois à granulés ou à buches), plancher chauffant...

Débouchés

Ce Certificat de Spécialisation Technicien en Énergies Renouvelables option B : Énergie Thermique permet de s'insérer professionnellement à des postes tels que technicien(ne) en énergies renouvelables, climaticien(ne), chauffagiste, énergéticien(ne) dans des entreprises du domaine du génie électrique ou du génie climatique. À l'issue de la formation, il est également possible de poursuivre ses études en BTS ou de présenter l'option A du Certificat.

Moyens pédagogiques

- Cours théoriques et cours pratiques, mises en situation.
- Utilisation du laboratoire des énergies renouvelables du lycée Raspail.
- Mise à disposition d'installations variées : chaudières, CTA, climatisation, chambres froides...

Prérequis :

Bac Pro MEE, Bac Pro MFER ou Bac Pro ICCER.

) **Modalités
d'admission**
:

Dossier,
entretien

) **Nombre de
places :**

15

Reconnaissance des acquis

Certificat de spécialisation technicien en énergies renouvelables
option B : énergie thermique, Attestation de suivi de présence

S'inscrire



Contact :

Pôle Énergétique
admin_raspail@gpi2d.greta.fr

Lieu de formation :

Eliane Mathieu
referent-handicap@gpi2d.greta.fr